



Document d'information tarifaire

Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche

Compte de dépôt

Date : 01/01/2024

- Le présent document vous informe sur les frais¹ d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans les conditions tarifaires en vigueur applicables à la clientèle des Particuliers.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue de compte	Par trimestre 4,50 € Total des frais annuels 18,00 €
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [Direct Ecureuil Internet]	Gratuit (Hors coût fournisseur d'accès Internet)
Commission d'intervention	Par opération 8,00 € avec un plafond de 80,00 €/mois
Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	Par virement - en agence 3,89 € - par Internet Gratuit
Prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit :	
- carte de paiement internationale à débit immédiat [Visa Classic]	Par an 45,00 €
- carte de paiement internationale à débit différé [Visa Classic]	Par an 43,50 €
- carte de paiement à autorisation systématique [Visa Classic à contrôle de solde systématique]	Par an 40,50 €
- Carte de paiement à autorisation quasi systématique [Visa Classic à autorisation quasi systématique]	Par an 40,00 €

1. Les prix sont indiqués TTC.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance LOIRE DROME ARDECHE Société Anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, Régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, au capital social de 352 271 000 euros. Siège social : Espace Fauriel – 17, rue des Frères Ponchardier – B.P. 147 – 42012 Saint-Etienne cedex 2 – 383 686 839 RCS Saint-Etienne. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 052. Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeuble et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs », n° CPI 4202 2018 000 023 421 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, garantie CEGC – 16, rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 92 919 LA DEFENSE CEDEX. Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE – SIRET 493 455 042). ML 11/23

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Par retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois) Retraits illimités si carte Visa Premier	1 €
Autres services		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [AlertEcuireuil]	Par mois (hors coût opérateur téléphonique)	0,90 €
	Total des frais annuels	10,80 €
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [Assurance sur compte]	Par an	36,00 €

Offre groupée de services	Frais
Formule Confort individuelle (offre groupée la plus commercialisée*) composée des services suivants : - Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecuireuil - Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcuireuil - Un chéquier - Les services Eparfix et Eparplus - L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne - Tenue de compte - Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé) - Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé - Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/ vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)	Par mois 9,60 € Total des frais annuels 115,20 €
Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturés séparément.	

* Offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédant la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.

Informations sur les services complémentaires

Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)

Service	Frais
A partir de 4 retraits d'espèces dans le mois (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Par retrait 1 €

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr

